

NOM DISPOSITIF	OBJECTIFS	TERRITOIRE ELIGIBLE	TYPE AMENAGEMENT ET MONTANT AIDES	PRINCIPES	TYPES D'AIDES
DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX - DETR	Permet de financer des projets d'inc=vestissement ainsi que des projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.	Toutes les communes <2000 habitants - les communes entre 2001 et 20000 habitants dont le potentiel financier moyen par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant de l'ensemble des communes dont la population est comprise entre 2000 et 20000 habitants.			Concours financier
A- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE DES BOURGS-CENTRES			Maintien du commerce en milieu rural - Création et équipement d'espaces de télétravail.		30 à 60%
			Boutiques éphémères ou espaces partagés - Aménagement de zones d'activités		20 à 30%
B- PATRIMOINE BATI ET TOURISME			Déploiement du très haut débit		50% max : 3000€
			Création, acquisition, transformation et rénovation des bâtiments scolaires.		30 à 40%, max 500000€
			Rénovation des logements (inter) communaux - Création, acquisition, transformation et rénovation des bâtiments et des édifices (inter) communaux - Equipements sportifs et/ou touristiques		20 à 30%

C- SERVICES A LA POPULATION		Création, acquisition, transformation et rénovation de maisons de santé, destinés à l'hébergement d'étudiants et/ou de professionnels de santé ou para-médicaux ou d'apprentis, travailleurs saisonniers, de services civiques ou d'autres bénéficiaires en situation d'urgence - Création de points numériques, équipements de visio-conférence.			30 à 40% max 100000€ sauf maisons de santé, max 300000€.
		Applications "Actes"			Max 80%
		Création, rénovation, agrandissement de salles multi-activités, crèches, haltes garderies, maisons d'assistantes maternelles, médiathèques et aires de loisirs éducatifs.			30 à 40%, max 100000€
		Création d'agences postales			20 à 40%
		Ingénierie			30 à 50%, max 20000€
D- ENVIRONNEMENT ET ECONOMIE D'ENERGIE		Rénovation thermique et acoustique - Mise en conformité des réseaux d'eau potable - Réhabilitation sanitaire de bâtiments.			30 à 40%
		Travaux relatifs à l'assainissement- Création et mise aux normes des déchetteries, recycleries, centres de compostage - Installation de panneaux photovoltaïques			20 à 30%
E- DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES EN FAVEUR DE LA MOBILITE		Liaisons douces : voies vertes et pistes cyclables			30 à 40%, max 200000€
		Pôle multimodal - Développement du co-voiturage et de l'auto-partage			20 à 30%, max 200000€

F- SECURITE ET ACCESSIBILITE		Acquisition de terrain destiné à la défense incendie et travaux de défense incendie - Accessibilité.			30 à 40%
		Sécurisation et sûreté des équipements publics, vidéoprojection - Opérations de désamiantage			20 à 30%
		Travaux de réfection d'ouvrage d'art			20 à 30%, max 100000€
		Achat des bâtiments non communaux menaçant ruine pour démolition ou travaux de consolidation - Prévention des risques d'inondations.			20 à 30%, max 70000€
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)		Communes, EPCI, PETR	Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables - Mise aux normes et sécurisation des équipements publics - Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements - Développement du numérique - Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires - Réalisation d'hébergements et d'équipements publics.		